

Des chemins nouveaux s'ouvrent

L'invité

Abbé Joël Pralong *
Curé dans le diocèse
de Sion



Entre le «tout permis» jusqu'à la dérobade ou l'indifférence et le «tout verrouiller dans la règle», place est laissée au cheminement des personnes qui ont aussi quelque chose à dire de la part de Dieu à l'Eglise, et pas seulement les théologiens. C'est du moins ce que dit le pape François, qui rappelle que «nous devons sentir avec l'ensemble du peuple de Dieu», être à l'écoute de tous pour «être une Eglise qui trouve de nouvelles routes, une Eglise capable de sortir d'elle-même et d'aller vers celui qui ne la fréquente pas».

La doctrine n'est pas une eau stagnante, mais un torrent limpide qui remonte continuellement à la source des Evangiles, sinon le message devient imbuvable pour les fidèles. Le rôle de l'Eglise n'est pas la transmission d'un code moral ni une «ingérence dans la vie des personnes» pour se poser en juge, mais un ac-

compagnement humble et plein de compassion, éclairé par la parole de Dieu et celle de l'Eglise, qui fait du bien au cœur, qui éclaire et aide à avancer. Au final, c'est la personne elle-même, en conscience, qui prendra la décision qui lui semble la meilleure, à partir de ce qu'elle vit. Concernant la situation des divorcés remariés et leur admission à la Communion, par exemple, on ne peut, à mon sens, trancher dans le vif entre oui ou non, au risque de retomber dans le piège du rigorisme ou du laxisme. Il s'agit de discerner à partir

«La doctrine n'est pas une eau stagnante»

de chaque situation. Sans remettre en cause la doctrine de l'indissolubilité du mariage sacramentel, je pense notamment à ces couples divorcés remariés catholiques, qui ont fait un long cheminement dans la foi et la vérité, réconciliés avec leur passé, qui, et j'en connais, rayonnent d'une vie chrétienne exemplaire et pour qui l'Eucharistie représente une force et un besoin vital..., alors, pourquoi ne pas les accueillir à la Communion?

L'Eucharistie n'est pas un dû ni la revendication d'un droit, mais un pur don de Dieu, un cadeau. Et un cadeau se donne au cœur qui le désire vraiment, car tout le monde n'a pas forcément faim de Dieu! Quant à la situation des personnes homosexuelles, tout le monde se souvient de la réponse du pape: «Mais qui suis-je pour juger un gay qui cherche Dieu»? Et il rajoute: «Dieu, quand il regarde une personne homosexuelle, en approuve-t-il l'existence avec affection ou la repousse-t-il en la condamnant?» A partir de là, tout devient possible. Partir du positif puis cheminer avec le Christ, avec l'Eglise.

Des chemins nouveaux s'ouvrent au parfum d'Evangile. François est-il réformateur? Oui, dans la manière pastorale d'aborder les personnes qui vivent ce genre de situation et de proposer de nouvelles pistes. A l'inverse d'idées figées, qui clôturent le dialogue... A voir comment les Pères du synode accueilleront ce nouveau souffle...

* Auteur d'«Un évangile pour les séparés, les divorcés, les remariés» et de «Qui a dit que Dieu n'aimait pas les homos?». Editions Saint-Augustin